

Programme de Formation

Droit social: Maîtriser les obligations et la réglementation selon les réformes applicables

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Ce programme de formation s'adresse principalement à un public de professionnels travaillant dans le domaine des ressources humaines et de la gestion de la paie. Plus spécifiquement, il est destiné à :

- Les Assistantes ou Responsables Ressources Humaines souhaitant actualiser leurs connaissances en droit social.
- Les Gestionnaires de Paie qui doivent s'assurer de la conformité des pratiques de paie avec les nouvelles réglementations.
- Toute personne en charge du traitement de l'Administration du Personnel, cherchant à renforcer ses compétences et à comprendre les implications des réformes législatives.

Le programme est conçu pour un effectif limité, de 8 à 10 participants, afin de garantir une attention personnalisée et un échange enrichissant entre les formateurs et les stagiaires.

Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques de cette formation sont multiples et visent à doter les participants des compétences essentielles pour naviguer dans le paysage complexe du droit social contemporain. À l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- Appliquer efficacement les nouvelles mesures sociales introduites par les réformes législatives.
- Comprendre et mettre en œuvre les obligations légales relatives aux ressources humaines et à la paie.
- Évaluer et ajuster leurs pratiques RH en fonction des changements réglementaires.
- Contribuer à une gestion des ressources humaines conforme et proactive au sein de leur entreprise.

Ces compétences permettront non seulement de respecter la législation en vigueur mais également d'optimiser les processus internes de gestion du personnel.

Description

Cette formation à maîtriser les obligations et la réglementation selon les réformes applicables. Le programme aborde un large éventail de sujets cruciaux pour les professionnels des ressources humaines et de la paie, leur permettant de rester à jour avec les dernières évolutions légales et réglementaires.

Le contenu pédagogique se concentre sur les actualités sociales, incluant des thèmes variés tels que :

- **Apprentissage :** Projet de Décret pour le financement de l'apprentissage.
- **Les astreintes :** Comprendre les règles et les limites qui y sont associées.
- **Modernisation du Titre Restaurant :** Analyse des projets de loi pertinents.



- **Formation des salariés aux gestes qui sauvent** : Importance de la formation continue dans le milieu professionnel.
- **APLD Rebond** : Alternance à l'activité partielle pour meilleure flexibilité.
- **Retraite progressive** : Informations sur la retraite à 60 ans et ses implications.
- **Loi sur l'emploi des Seniors** : Détails sur le contrat de valorisation de l'expérience et exonération de charges sociales.

La formation inclut également des séances pratiques, notamment des ateliers sur les entretiens d'évaluation et professionnels, pour assurer que les participants peuvent appliquer ces connaissances directement dans leur milieu de travail. Des exercices pratiques seront réalisés après chaque séquence pour renforcer l'apprentissage.

Cette formation est essentielle pour ceux qui souhaitent contrôler leurs pratiques RH en fonction des lois et doctrines actuelles, et sera dispensée par un consultant RH et Paie ayant plus de 16 années d'expérience en traitement de la paie.



Prérequis

Avant de s'inscrire à cette formation, les participants doivent remplir certains pré-requis afin d'assurer une compréhension optimale des sujets abordés. Les pré-requis incluent :

- Avoir des **connaissances en Ressources Humaines et en Paie**, ce qui est fondamental pour suivre le contenu de la formation.
- Être capable de comprendre, lire et écrire le français, surtout pour l'interaction avec les documents légaux et les supports de cours.
- Être apte à son poste de travail, ce qui implique une capacité à participer activement aux exercices pratiques.



Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques de cette formation sont conçues pour favoriser un apprentissage actif et participatif. Un équilibre entre théorie et pratique sera maintenu tout au long du programme.

Les méthodes mobilisées incluent :

- Alternance d'apports théoriques et de mises en pratique.
- Distribution de supports de cours numériques à chaque participant.
- Exercices pratiques et simulations pour une meilleure assimilation des concepts.
- Utilisation de questionnaires à choix multiples (QCM) pour évaluer la compréhension des participants.

Cette approche interactive garantit que les participants peuvent appliquer immédiatement ce qu'ils apprennent, renforçant ainsi leur capacité à intégrer ces connaissances dans leur quotidien professionnel.



Moyens et supports pédagogiques

Supports de cours numériques



Modalités d'évaluation et de suivi

Les modalités d'évaluation des connaissances acquises au cours de cette formation sont intégrées tout au long du processus d'apprentissage. Cela inclut :

- Des exercices pratiques individuels à l'issue de chaque séquence, permettant aux participants de mettre en pratique ce qu'ils ont appris.
- Des quizz sur les points clés de la formation à la fin de celle-ci, afin d'évaluer la compréhension globale des thématiques abordées.

Ces méthodes d'évaluation aideront à s'assurer que les participants ont assimilé les compétences nécessaires et sont prêts à les appliquer dans leur environnement professionnel.



Informations sur l'admission

Les inscriptions doivent être effectuées au plus tard 48 heures avant le démarrage de la formation.



Informations sur l'accessibilité

La formation est conçue pour être accessible à tous, y compris aux personnes en situation de handicap. Des mesures spécifiques sont mises en œuvre pour garantir que chaque participant puisse participer pleinement :

- Des supports de formation adaptés seront fournis, permettant une meilleure compréhension des contenus.
- Les intervenants seront formés à la sensibilisation des situations de handicap, afin de créer un environnement inclusif.
- Des modalités d'évaluation adaptées seront également mises en place pour répondre aux besoins spécifiques des participants.

Pour toute question concernant l'accessibilité, les participants peuvent contacter le référent handicap de l'organisme de formation.